



PPRAMA

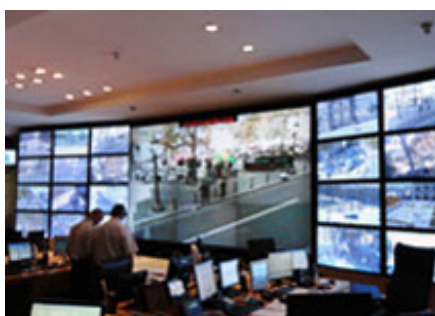


le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

➤ À LA UNE

FÊTES DE FIN D'ANNÉE EN TOUTE SÉCURITÉ

• Les vidéo patrouilleurs



A l'occasion du dispositif de sécurisation mis en place pour le bon déroulement des fêtes de fin d'année, la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) a étendu le dispositif des vidéo patrouilleurs sur des sites particulièrement sensibles et fréquentés situés à Paris et en première couronne,

comme dans le secteur des Champs-Élysées (8e), des grands magasins et de la Défense (92).

Mode de fonctionnement de ce dispositif

Des policiers assurent en temps réel une exploitation des images issues des dispositifs de vidéoprotection de voie publique et des transports et font intervenir directement des patrouilles sur des zones à risques.

Quelques chiffres

Du 1er au 15 décembre, 189 patrouilles ont été vidéo guidées ; 212 personnes ont été interpellées dont 12 pour infraction à la législation sur les stupéfiants, 9 pour vol dit à la tire, 7 pour escroquerie à la charité publique, 2 pour violences, 7 pour vente à la sauvette, 5 pour fiche de recherche et 169 pour vérification d'identité.



Sur les Champs-Élysées et la Défense

A l'image du Forum des Halles, ce dispositif a été mis en œuvre à la Défense. Des effectifs, connaisseurs du terrain supervisent notamment les images des caméras des différents partenaires et centres commerciaux du site ; ils ont ainsi

permis l'interpellation de 16 personnes. Sur les Champs-Élysées, des caméras tactiques ont été installées avec un renvoi d'images au commissariat local ; 23 équipages ont été vidéo guidés et ont procédé à l'arrestation de plusieurs vendeurs à la sauvette et à la verbalisation de 90 personnes pour mendicité.

➤ LES CHIFFRES DE LA SEMAINE

457

C'est le nombre de personnes victimes d'accidents de la route corporels liés à **l'alcool**, à Paris, au cours des 10 premiers mois de l'année 2011.

141

C'est le nombre de personnes victimes d'accidents de la route corporels liés **aux stupéfiants**, dans la capitale durant la même période.

Face à ce constat alarmant, la préfecture de police vous rappelle les dangers de l'alcool ou des stupéfiants au volant en cette période de fin d'année.

N'oubliez pas que celui qui conduit est celui qui ne boit pas.

¼ des décès consécutifs aux accidents de la route pourrait être évité s'il n'y avait pas consommation d'alcool et/ou de stupéfiants.

➤ RÉGLEMENTATION

sécurisation et la protection des transports publics, des services de l'Etat, des ambassades des pays occidentaux et des lieux recevant un public nombreux.

En Ile-de-France, le préfet de police, en tant que préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris est chargé de préparer, de mobiliser et de coordonner l'action des moyens civils et militaires pour répondre à la menace terroriste.

Ainsi, sur l'ensemble de la zone de défense et de sécurité de Paris, l'engagement des forces de police, de gendarmerie et des forces armées sera accru.

L'ensemble des effectifs de la préfecture de police, dans le cadre de leurs missions quotidiennes, contribuent à l'application des mesures du plan Vigipirate ; leur action est renforcée par celle de 600 militaires.

➤ LE SAVIEZ-VOUS

• La négociation



17 octobre dernier, 11h30, une agence Pôle Emploi du 11^e arrondissement, un homme de 45 ans prend en otage la directrice de l'établissement et son adjoint. La brigade anti commando (BAC) est dépêchée sur place, les négociations s'engagent entre le groupe négociation et le preneur d'otages. A 14h30, ce dernier les libère et il se rend aux forces de l'ordre.

Le chef du groupe spécialité négociation de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) répond à nos questions :

A quelles occasions intervenez-vous ?

Le groupe négociation intervient dès que la BAC est en formation, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de neutraliser les individus dangereux dans le cadre de prise d'otages à caractère terroriste ou de droit commun, les détenus mutins, les forcenés, les suicidaires. Dans ces deux dernières catégories, il faut qu'il y ait détention, supposée ou avérée d'une arme à feu ou d'un engin explosif ou incendiaire, accompagnée de la menace de l'utiliser contre les intervenants. La BAC agit sous l'autorité directe du préfet de police.

Pourquoi le groupe négociation a-t-il été créé ?

La BAC a été créée en octobre 1972, au lendemain des événements des jeux olympiques de Munich, cette unité transversale, placée sous le commandement du chef de la BRI est composée d'effectifs provenant à la fois de la BRI, de la brigade d'intervention de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC), d'une équipe cynophile de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) ainsi que de policiers de la cellule d'assistance technique de la direction de la police judiciaire, l'ensemble de ces effectifs constitue le premier périmètre. Ils peuvent recevoir le renfort opérationnel de policiers de la brigade

d'associations d'anciens sapeurs-pompiers de Paris. Récompensé pour ses sauvetages héroïques, héros national en 1868, le caporal Thibault incarne la figure emblématique du sauveteur. Il s'est principalement illustré lors du violent incendie qui s'est déclaré le 9 août 1868 rue du Faubourg Saint-Antoine, dans le 4^e arrondissement, alors qu'il était affecté à la caserne Sévigné. Il réussit à sauver plusieurs personnes en un temps record au moyen d'une simple échelle à crochets, en se hissant du bas de l'immeuble en feu aux étages supérieurs à la seule force du poignet, appuyant les crochets de l'échelle aux saillies des murs. Sa prouesse physique hors du commun reste dans les annales de la BSPP et illustre avant l'heure la devise « sauver ou périr » qui sera officiellement adoptée en 1942. Ce nouveau monument, situé à côté de celui des Morts au feu, rappelle ainsi les valeurs de courage, de dévouement, de disponibilité et de sacrifice inhérentes au métier de sapeur-pompier.

➤ MÉDIATHÈQUE



[Consulter le diaporama sur le site](#)

➤ PUBLICATION

PVPP

Le plan de vidéoprotection pour Paris en 2012

anti criminalité de nuit ou de la compagnie de sécurisation et d'intervention (CSI) ainsi que l'appui logistique de la direction opérationnelle des services techniques et logistiques (DOSTL). En mai 2002, y a été adjointe une cellule de négociation.



Comment devient-on négociateur ?

Chaque négociateur est formé par la cellule négociation du RAID. Le groupe négociation est composé d'un chef et d'environ cinq autres négociateurs. Un policier est désigné comme négociateur en fonction de son ancienneté dans le

service, de son expérience des prises d'otages et forcenés acquise en groupe actif. En outre, trois psychologues affectées à la direction de la police judiciaire font partie du groupe négociation. Elles jouent un rôle important car elles déterminent l'état psychologique ou psychiatrique des personnes en crise.

Comment se déroule une négociation ?

Les négociateurs, mais cela vaut plus généralement pour chaque membre de la BRI et de la BAC, s'adaptent à la situation en cours. La présence d'un intermédiaire entre le négociateur et le mis en cause est fortement déconseillée. Généralement, le négociateur n'a pas de contact physique direct avec le mis en cause – cela ne se fait que dans les films ! – mais, si un tel cas venait à se produire, il serait protégé par un bouclier lourd et par une protection balistique. La grande difficulté pour les négociateurs est d'établir un contact car dans la majeure partie des cas, il s'agit d'individus en crise de démence.

Avez-vous d'autres missions ?

La BRI a deux missions historiques : l'intervention dans le cadre de la BAC et son activité judiciaire, elle est en effet le bras armé de la police judiciaire (PJ). Les négociateurs peuvent ainsi être mis à la disposition d'un autre service de la PJ (brigade criminelle, district, etc) en cas d'enlèvement, de séquestration avec demande de rançon, pour négocier avec les malfaiteurs ou bien encore de jouer le rôle d'interface entre la famille et les services enquêteurs. Notre « savoir-faire », nos compétences peuvent aussi être utilisés en dehors de notre champ habituel d'intervention notamment dans le cadre de conflits sociaux car finalement, la négociation s'opère selon les mêmes principes. C'est ainsi que nous sommes intervenus le 6 décembre dernier, en soirée, dans le 10e arrondissement suite à l'occupation d'un immeuble en cours de rénovation par des personnes sans droit ni titre. La plupart des gens avaient été évacués dans l'après-midi mais un couple, leur enfant de 3 ans et deux hommes s'étaient réfugiés sur les balcons et une corniche de l'immeuble. La DOPC qui s'était vue confier l'évacuation est parvenue à convaincre le couple et un des hommes de descendre mais le dernier s'entêtait. Nous sommes arrivés sur place à partir de 22h30, et c'est au bout de 3 heures que nous avons obtenu sa « reddition ».

• **Lutte contre les vols de téléphones portables : ça fonctionne !**

Le constat : en 2010, les réseaux ferrés d'Ile-de-France avaient été frappés par une importante augmentation des vols avec violences (plus de 41%), hausse essentiellement due à la part importante des



LE PLAN DE VIDÉOPROTECTION POUR PARIS

LIVRAISON DE LA PREMIÈRE TRANCHE

DÉCEMBRE 2011

- 1 105 caméras orientables de voie publique.
- 300 caméras déjà présentes.
- 15 000 flux vidéo fournis par une dizaine de grands partenaires vidéo (SNCF, RATP, centres commerciaux, grands magasins, stades).
- 480 km de fibres optiques dans les égouts de Paris.
- Une trentaine de sites d'exploitation
- 2 500 opérateurs temps réels ou enquêteurs désignés par le préfet de police et formés.
- Un système d'information géographique hautement sécurisé.

[Consulter la brochure sur le site](#)

VOIR AUSSI...

- [Conseil en cas de neige et verglas](#)
- [Lutte contre les violences](#)
- [Prévention des intoxications oxycarbonées](#)
- [Concerts de la Musique des gardiens de la paix](#)
- [La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne](#)

téléphones portables.



La réaction : la sous-direction régionale de la police des transports (SDRPT) en partenariat avec la RATP et la SNCF a d'une part lancé une campagne de prévention via la distribution de flyers (lien sur le flyer) ; plus de 45 000 ont été distribués depuis le printemps 2010, 600 affiches ont été placardées dans les rames de métro, des messages diffusés sur les écrans numériflash et des stickers apposés dans les bus.

D'autre part, les patrouilles ont été multipliées dans les transports en commun et efficacement orientées grâce au recoupement des informations opérationnelles (stations, gares, tronçons de lignes les plus affectés, jours et créneaux horaires

visés...).

En outre, la PP a été aidée par le législateur puisque la LOPPSI 2 a fait obligation aux opérateurs de téléphonie mobile de bloquer les téléphones lorsque ceux-ci sont déclarés volés afin de les rendre inutilisables. Depuis le 14 mars 2010, plus de 40 000 demandes de blocage ont été formulées par la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP).

N'oubliez pas : noter le n° IMEI de votre téléphone portable ; accessible en composant sur le clavier le * #06#, ce numéro est indispensable pour procéder au blocage.



Le résultat : au cours des 10 premiers mois de l'année 2011, 8 214 vols avec violences ont été signalés soit une diminution de 4,05% par rapport à la même période en 2010 (8 561 faits). Les smartphones demeurent les principaux objets de convoitise toutefois, leur part est en cours de diminution notable 76,6% en 2010, 58,2 % en 2011.

Entre le 1er janvier et le 31 octobre 2011, 664 auteurs de vols avec violences ont été interpellés en flagrant délit.

Illustration :



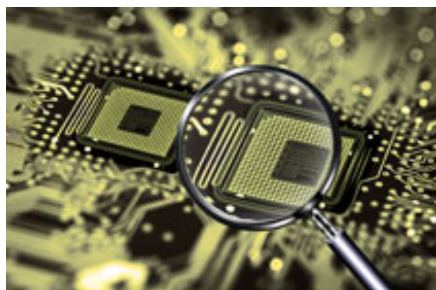
- 9 décembre, 17h20, Gare « Vert-Galant » (93), deux adolescents, 15 et 16 ans, sont interpellés en flagrant délit. Déférés, ils ont été laissés libres.

- 14 décembre, 17 heures, gare de « Sevrans-Livry » (93), trois hommes repèrent une jeune

femme, téléphone portable à la main. Au signal sonore, deux d'entre eux bloquent la porte de la rame, le troisième tente d'arracher le téléphone mais se voit opposer une vive résistance. Une patrouille

alertée par les cris de la victime interpelle les trois individus. Agés de 16, 19 et 23 ans, seul le plus jeune a été déféré.

- 14 décembre 21h15, une rame entre les gares « d'Aulnay-sous-Bois » et « La Courneuve » (93), des policiers en civil de la SDRPT repèrent deux individus effectuant des allers et retours, le visage partiellement masqué. En gare du Blanc-Mesnil ils tentent d'arracher le smartphone d'un voyageur, pendant que six autres individus font le guet. La victime le lâchant pas prise est frappée au visage. Ses agresseurs prennent la fuite, l'un d'eux, âgé de 17 ans a été rattrapé.



Le «blanchiment» des portables volés : certaines technologies permettent de contourner le blocage des téléphones mobiles déclarés volés. Elles nécessitent de réelles compétences techniques et l'accès à des données spécifiques que seuls, en principe, devraient

posséder des professionnels avertis. Ceux qui y recourent commettent en ce faisant une atteinte aux systèmes de traitement automatisé de données puni jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amendes (article 323-1 du code pénal).



Certains points de vente peu scrupuleux peuvent disposer frauduleusement du matériel nécessaire à ce déblocage et disposer des compétences techniques adéquates. Afin de lutter contre ces procédés de contournement, le parquet de Paris autorise, sur réquisition, le contrôle de ces établissements en

vue de découvrir téléphones portables volés, vérifier les logiciels utilisés et rechercher les éventuelles traces techniques laissées sur les terminaux informatiques employés.

C'est ainsi que le 14 décembre dernier, la brigade d'enquête sur les fraudes aux technologies de l'information (BEFTI) et le groupe d'intervention régional de Paris (GIR 75) ont procédé à des contrôles d'identité dans des boutiques de téléphonie du 10^e arrondissement. Dans le premier établissement, la BEFTI a constaté que seules étaient proposées des opérations de maintenance matérielle et logicielle sur des ordinateurs mais qu'anciennement, un logiciel permettant de rendre des téléphones accessibles à tous les réseaux avait été utilisé. Aucun téléphone n'a été découvert.

Dans le second magasin, onze cartes d'identité et de séjour prétendument oubliées par des clients ont été saisies. Ont également été découverts un disque dur renfermant un programme utilisé pour reprogrammer les numéros IMEI des téléphones, interdit à la détention, et un sachet de connectique nécessaire à cette même reprogrammation.

➤ PRÉVENTION

• PVPP



Présenté en octobre 2008 par le Préfet de police au conseil de Paris, le plan de vidéoprotection pour Paris vise à ajouter 1 105 caméras dans la capitale aux quelque 300 déjà en place et s'inscrit dans une logique de modernisation des moyens de commandement et d'intervention

de la préfecture de police. Les nouvelles caméras « dernier cri » sont orientables à 360° et permettent de zoomer jusqu'à 35 fois, avec une identification à 200 mètres. Elles sont raccordées au système par un réseau de 480 km de fibre optique desservant une trentaine de sites d'exploitation. Le système permet aussi l'accès aux systèmes de vidéo partenaires comme ceux de la RATP, de la SNCF, des stades, des grands magasins ou des centres commerciaux. Plus de 15 000 caméras seront ainsi accessibles aux policiers et aux pompiers à partir d'une même interface géographique centralisée et sécurisée. Outre l'équipement des grandes salles de commandement de la Cité, le PVPP comprend l'équipement de tous les commissariats parisiens, celui des districts (services intermédiaires) des directions de police pour leur offrir une visibilité des sites sensibles et mieux orienter les effectifs locaux. Le plan de vidéoprotection répond à cinq finalités opérationnelles : le maintien de l'ordre public et la protection des institutions, la gestion de la circulation, la lutte contre la délinquance et le terrorisme et les interventions de secours.

• Patrouilleurs



Officiellement déployé dans le 1er district parisien en mai 2011, puis étendu à l'ensemble de l'agglomération parisienne en juillet, le dispositif des patrouilleurs permet d'accentuer la visibilité et la présence de la police sur la voie publique, et renforcer le contact de la population. Les patrouilleurs ont 3 missions indissociables les unes des autres : la prévention, la dissuasion et la répression. Leur mode d'intervention en binôme a permis de démultiplier les équipages. De surcroît, le dispositif est adaptable et dynamique : les patrouilles sont orientées sur les secteurs où le besoin de sécurité se fait particulièrement sentir.

Ce dispositif permet ainsi de lutter plus efficacement contre toutes les formes de violences mais également d'incivilités.

Quelque 25 500 patrouilles ont été réalisées au cours du mois de novembre 2011 à Paris et dans la petite couronne. Il a été observé une diminution des incivilités telles que : les tapages nocturnes et diurnes (-12,75%), les troubles de voisinage (-12,82%), les ivresses publiques et manifestes (-11,48%) et les rodéos automobiles (-45,76%).

• Relations police / population



Au gré de ses concerts où elle exécute les pièces les plus nobles



du répertoire national et

international, la Musique des gardiens de la paix propose au public de découvrir une autre facette de la préfecture de police. 122 policiers musiciens, tous lauréats des prix les plus prestigieux, composent l'orchestre d'harmonie et la batterie-fanfare de cette formation dont la renommée s'étend bien au-delà de nos frontières.

L'histoire de la Musique des gardiens de la paix a débuté avec l'Union musicale du 7ème district, qui réunissait déjà en 1919 des musiciens passionnés affectés dans les commissariats des 18ème et 19ème arrondissements. Le 31 mars 1929, la célébration du centenaire du corps des gardiens de la paix constitue l'occasion d'accorder une reconnaissance officielle à cette formation musicale de policiers de la préfecture de police ; elle est baptisée Musique des gardiens de la paix. Au terme de la seconde guerre mondiale, le 25 août 1944, il lui revint le privilège de jouer la Marseillaise, interdite depuis plus de quatre ans, dans la cour d'honneur de la préfecture de police.

Depuis lors, outre son rôle de représentation institutionnelle à l'occasion des cérémonies protocolaires et commémoratives, la Musique des gardiens de la paix n'a cessé d'entretenir une relation privilégiée avec la population.

[Lire la suite...](#)

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

[Se désabonner](#) | [Nous contacter](#) | [Consulter les numéros précédents](#) | [Préfecture de police](#)